



## Problemes de dates de paiements repetitifs

Par **virginie**, le **20/05/2009** à **16:42**

Bonjour,

Nous sommes en formation rémunérée par l'ASP (ex CNASEA). nous sommes dans un centre de reconversion professionnelle et sommes rentrés le 30 mars 2009.  
Nous avons touché 1 mois de salaire le 19 mai 2009 !!!

Les agios s'accumulent, le frigo se vide et, les factures virent au rouge...

Y a t il une loi pour imposer à l'ASP de nous payer en temps et en heure ?

Les dossiers sont complets.

L'excuse qui nous a été donné, c'est qu'étant des stagiaires rentrant il fallait du temps pour consulter et traiter les dossiers. Pour ma part j'ai eu la réponse d'acceptation 1 semaine après avec le montant mensuel que je dois toucher.

J'en ai ras le bol de m'entendre dire que de plus le mois de mai est un mois "férié".

Mes anciens patrons méritent alors un coup de chapeau pour avoir pu nous régler nos salaires les premières semaines des mois de mai passés. Même l'assedic y arrive !!!!

Dites moi que je peux faire bouger les choses car comme dirait l'autre " CA M'ENERVE !!!!.....  
OH OUI, CA M'ENERVE."

MERCI pour votre éventuelle réponse.

VIRGINIE LA DESESPEREE

Par **MARIE13**, le **27/05/2009** à **13:28**

bonjour,

Rassure toi je suis quasiment dans le meme cas que toi en ce moment !

Moi j'étais en contrat d'apprentissage deuis septembre 2008 dans une entreprise .. et tout les mois il fallait que je demande ma paye puisque toujours en retard !!! J'ai donc démissionnée et quitter l'entreprise fin Avril: je pouvais plus continuer comme ca !! Comme tu di ==> Les agios s'accumule et le frigo de vide !!!!

A l'heure d'aujourd'hui j'attens toujours ma paye du mois d'Avril et mon solde de tout compte ! Je l'ai donc menacer des prud'homme ! Mais rien a faire ! il retourne toujours la situation dans son sens et me dit que si je suis dans la "merde " c'est pas sa faute mais la mienne puisque g demissionnée !!!!

En attendant j'attend toujours mes sous !!!

Après, toi aussi !! il faut que tu ose parler a ton employeur !! il sera pe etr eplus consiliant que le mien !!!

Bon courage a toi !!!

Par **Visiteur**, le **27/05/2009** à **16:34**

bonjour Marie,

on ne peut pas démissionner d'un contrat d'apprentissage.  
votre cfa ne vous l'a pas dit ?

[citation]En attendant j'attend toujours mes sous !!! [/citation]

et que dit votre patron ??

Par **MARIE13**, le **27/05/2009** à **18:40**

bonjour,

Si nous avons fait une rupture de contrat à l'amiable sur un commun accord.

Par **Visiteur**, le **27/05/2009** à **21:05**

ok ce n'est donc pas une démission...

au sujet de votre solde de tout compte ! vous attendez toujours ??

Par **MARIE13**, le **28/05/2009** à **09:59**

Bonjour,

Ouii j'attends toujours mon solde de tout compte et ma paye du mois d'avril !  
Quand je l'ai au téléphone il me dit qu'il me la déjà viré (ma paye).... mais J'ai toujours rien !  
et en ce qui concerne mon solde de tout compte ... Il me dit qu'il attends les papier du  
comptable ! Mais le comptable il a bon dos ! depuis septembre a chaque fois qu'il y a un  
problème c'est toujours le comptable !!!

Par **Visiteur**, le **28/05/2009** à **11:35**

bonjour,

vous êtes patiente !!!!! et vous pensez qu'il va vous payer bientôt ?????

Par **MARIE13**, le **28/05/2009** à **11:47**

oui tre patiente !!! mais la je commence a en avoir marre !!  
et je sais pas vraimet comment faire ! je les menacer o Prud homme... Mais intimide et il le  
sais !!

Par **Visiteur**, le **28/05/2009** à **12:02**

pourquoi n'allez vous pas faire un référé aux prud'hommes ???

c'est gratuit et rapide.....

Par **MARIE13**, le **28/05/2009** à **12:15**

un référé ??

en quoi ca consiste ?

Par **Visiteur**, le **28/05/2009** à **13:41**

je vous ai envoyé un message privé.

discussion close